

Programme d'aide en faveur du développement de l'offre de logements locatifs très sociaux



Département de la Vendée

Karine de SAINT MICHEL

Pôle Infrastructures et Désenclavements – Direction des Routes, des Mobilités et de l'Habitat – Service Habitat
40 rue du Maréchal Foch – 85 923 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tel : 02 28 85 86 02

karine.desaintmichel@vendee.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Offrir à un public en difficulté financière et sociale une solution de logement locatif social très abordable – hors structure spécifique – situé en centre-ville, couplé avec un accompagnement social

TYPE D'AIDE

Subvention d'investissement

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Zone géographique couverte par la convention de délégation de compétence des aides à la pierre signée entre l'Etat et le Département de la Vendée.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Opérateurs HLM, collectivités territoriales, EPCI, organismes agréés « maîtrise d'ouvrage d'insertion ».

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Le logement est agréé PLAI classique, hors structure spécifique,
- Situé en centre-ville, dans des villes disposant des services publics, commerces, transports, commerces à proximité,
- Typologie adaptée au profil du public ciblé (personne seule, famille...) + surfaces optimisées pour maîtriser le loyer + charges maîtrisées,
- Logement destiné à un public ayant des difficultés sociales et financières et bénéficiant d'un accompagnement social identifié lors de l'attribution du logement.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- Aide forfaitaire de 5 000 € par logement
- Aide limitée à 3 logements par opération

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2024 : 30 000 € programmés.

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

2023 : 5 000 € attribués.

